



Comité Technique Spécial Départemental 48

du 6 Février 2019

Déclaration liminaire de la FNEC FP -FO

Monsieur le DASEN,

En premier lieu, nous tenons à revenir sur le contexte national. Notre Ministre Mr Blanquer a récemment déclaré avoir « *la plus grande écoute et la plus grande estime pour les enseignants de France* ». Pourquoi alors les personnels de l'Education Nationale, de toutes catégories, se sentent méprisés et parfois même abandonnés. Ils sont épuisés par les réformes successives qui éclatent le cadre national de l'école de la République et qui dégradent les conditions de travail.

Pour illustrer notre propos, Mr le DASEN, vous avez vous-même pu vous rendre compte de la dégradation des conditions de travail des directeurs d'école dans le premier degré, qui vous ont fait état de leurs revendications légitimes lors du récent groupe de travail du 7 Janvier sur les tâches de direction.

En second lieu, ce ne sont ni l'évolution des carrières au mérite, ni les heures supplémentaires, ni les primes, et encore moins la mise en place du protocole PPCR qui vont compenser l'effondrement du pouvoir d'achat subi depuis des années. Notre Ministre propose « *un Observatoire de la rémunération des professeurs* » pour toute solution... Quelle méconnaissance de l'exaspération des personnels !

Notre fédération la FNEC-FP-FO continuera à revendiquer l'augmentation immédiate du point d'indice pour récupérer les 18 % de perte du pouvoir d'achat depuis 2000.

En dernier lieu, ce que veulent les collègues, c'est le maintien des postes. Alors que penser du camouflage des 2085 suppressions de postes sur les 2650 programmées, en imposant aux enseignants une 2ème heure supplémentaire ?

Dans notre Académie, cela se traduit dans le second degré par 53 ETP postes supprimés et 81 ETP heures supplémentaires créées pour 2179 élèves de plus à la rentrée 2019 ! Encore une fois, plutôt que de créer des postes, le Ministre fait le choix d'imposer une deuxième heure supplémentaire et d'alourdir ainsi la charge de travail des collègues.

Nous allons revenir lors de ce CTSD sur la situation des différents collèges de notre département mais en Lozère, l'évolution de la DHG nous interpelle avec seulement 3176 heures allouées, soit une baisse de 50 heures, alors que les effectifs sont à la hausse puisqu'on relève 30 élèves de plus pour la rentrée 2019 !

Pour rappel, la DHG 2018 était de 3235 heures (soit + 67 H) pour 98 élèves supplémentaires et la DHG 2017 était de 3168H (soit + 11 H) pour 41 élèves de plus.

Merci pour votre attention.

Les représentants de la FNEC-FP-FO Lozère